

Nom et Prénoms :

Groupe

Note :

Répondez aux questions suivantes.

1. Qu'est-ce que les années obscures ? (2 pts.)

.....

2. Quelle est cette période que l'on désigne sous le nom d' « Âge des ténèbres » ? (2 pts.)

.....
.....

3.

- Si l'on accepte qu'il y ait « véritable » alphabet dès qu'une écriture note les consonnes et les voyelles alors, **qui a inventé l'écriture alphabétique ?** (1pt.)

.....

- Mais dans la tradition grecque et latine, à qui attribue-t-on l'invention de l'alphabet ? (1pt.)

.....

- Expliquer cette petite ambiguïté. (2 pts.)

.....
.....
.....
.....

4. Pourquoi les grammaires consacrées aux langues européennes apparaissent tardivement ? (2 pts.)

.....
.....

Université Aboubekr Belkaid de Tlemcen Faculté des lettres et des langues
Département de français
Corrigé de l'examen de Linguistique LMD 2 Semestre 4

1. Ce sont les années caractérisées par l'ignorance et l'absence de foi et de religion. (2 pts.)
2. On désigne, sous le nom d' « Âge des ténèbres », les six premiers siècles qui suivirent la dissolution de l'Empire romain d'Occident. (2 pts.)
3. a) Si l'on accepte qu'il y ait « véritable » alphabet dès qu'une écriture note les consonnes et les voyelles alors, on dira que les Grecs ont inventé l'écriture alphabétique. (1 pt.)
b) Mais dans la tradition grecque et latine, on attribue l'invention de l'alphabet aux phéniciens. (1 pt.)
c) L'écriture phénicienne est totalement phonétique. Elle note les consonnes et ignore les voyelles. Il a fallu, donc, attendre la Grèce pour aboutir au stade terminal de cette longue invention. Certes, les Grecs ont contribué à faire progresser la prise de conscience de la deuxième articulation du langage, parce que la nature de leur langue les avait conduits à perfectionner l'alphabet ; et non pas qu'ils l'ont perfectionné. En somme, ils ont réalisé le perfectionnement final à leur insu. (2 pts.)
4. Les grammaires consacrées aux langues européennes apparaissent tardivement à cause de l'attitude dédaigneuse des clercs à leur égard. Jusqu'au XVI^e siècle et même au-delà, le latin seul est considéré comme ayant droit à l'appellation de langue ; tandis que les autres étaient des vulgaires. (2 pts.)
5. C'est Einar Haugen. La réforme de l'orthographe. Il a inventé les principes de la description phonologique : un son n'a de réalité distinctive que s'il sert à opposer des paires minimales dont le contexte phonique est le même. (3pts.)
6. La double articulation est un trait distinctif du langage humain. Les langues humaines sont en effet, construites sur une codification qui repose sur des choix laissés au locuteur. André Martinet situe ces choix à deux niveaux que l'on appelle théorie de la double articulation.
La première articulation concerne les choix qui ont une valeur significative. Le choix s'opère entre différentes unités pourvues de sens. Ces unités significatives sont appelées monèmes.
La deuxième articulation concerne les choix qui ont une valeur distinctive. Le choix s'opère entre des unités non pourvues de sens, dont la fonction est de permettre la distinction des monèmes. Ces unités distinctives sont appelées phonèmes.
Le génie de cette invention théorique repose sur le fait qu'à partir d'un nombre limité et très économique de phonèmes on peut former des milliers de monèmes, eux-mêmes combinables en un nombre infini d'énoncés. (7pts.)

Enseignant : *Sidi Mohamed MOUSSAOUI.*